

Une analyse prospective
du droit applicable
aux techniques d'édition
du génome germinale humaine



2025-09-30 - ANAPROGEN

ISBN - 978-2-919826-66-7

410 pages - 92 €

Mots-clés : santé, génome
humain, bioéthique, génétique,
PMA

Catégorie : droit européen, droit
de la santé, droit international,
droit public, théorie du droit

AUTEUR :

Jean-Aymeric Marot est juriste au Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale du Luxembourg. Docteur en droit de l'Université du Luxembourg, il a consacré ses recherches au droit applicable à l'édition du génome germinale humaine. Il a également enseigné le droit constitutionnel européen et participé à l'élaboration d'un cadre législatif applicable aux techniques de procréation médicalement assistée. Son parcours inclut des expériences dans les domaines de la diplomatie et de la coopération au développement. Il fait également partie du comité scientifique de la *Revue Droit & Santé*.

UNE ANALYSE PROSPECTIVE DU DROIT APPLICABLE AUX TECHNIQUES D'ÉDITION DU GÉNOME GERMINAL HUMAIN

SUJET & OBJECTIF DE L'OUVRAGE

Cet ouvrage constitue la première étude francophone approfondie sur les techniques d'édition du génome germinale humaine (TEGGH) et leur encadrement en droit européen et international. Il vise à analyser les dimensions juridiques, scientifiques, philosophiques et politiques de ces technologies, afin de garantir une cohérence entre progrès scientifique, valeurs sociétales et cadre juridique en matière de procréation assistée. L'objectif pratique est de proposer un cadre de gouvernance permettant de dépasser l'opposition entre progrès scientifique et risque d'eugénisme, et d'éclairer les futurs débats bioéthiques. L'ouvrage apporte également une contribution académique originale en comblant un vide doctrinal dans l'espace francophone, jusqu'ici dominé par les publications en anglais.

CONTENU DE L'OUVRAGE

1. Le cadre philosophique
 - Valeurs morales (eugénisme, bioéthique)
 - Dignité humaine et ses deux volets (solidarité / liberté)
2. Le génome & les droits humains
 - Autonomie parentale et de l'enfant (potentiel conflit de volontés).
 - Droit à la santé : principe de précaution, distinction thérapie/enhancement.
 - Droit à la science : liberté de recherche, diffusion des savoirs, accès matériel.
3. La recherche d'un consensus
 - Légitimation par la procédure (subsidiarité, acteurs d'une gouvernance démocratique).
 - Interactions entre parties prenantes : priorités de recherche, politiques d'anticipation.

Chaque chapitre se clôture par une synthèse ; l'ouvrage comporte glossaire et listes d'abréviations pour faciliter l'accès aux non spécialistes.

PUBLIC CIBLE

Destiné d'abord aux juristes, l'ouvrage s'adresse aussi aux décideurs publics, professionnels de la santé reproductive, chercheurs en bioéthique et sciences sociales, ainsi qu'aux lecteurs avertis intéressés par les enjeux sociétaux des biotechnologies.

LEGITECH SARL

1 Rue Pletzer, L-8080 Helfent Bertrange
Directeur éditorial : Dorian Grégoire
Assistante d'édition : Charlotte André
+352 26 31 64 1
contact@legitech.lu - www.legitech.lu

LEGIT éditeur juridique